



Explorez LE SÉNAT



VISITES GUIDÉES AU PARLEMENT FÉDÉRAL

Le Parlement fédéral siège dans le bâtiment historique du Palais de la Nation. En le visitant, vous apprenez à mieux connaître le fonctionnement de la démocratie belge, le rôle du Sénat et de la Chambre des représentants, ainsi que l'organisation institutionnelle de notre pays.

Vous pouvez admirer le magnifique bâtiment et ses œuvres d'art, tout en découvrant son histoire mouvementée. Vous circulez dans les salles où la Constitution et les lois sont débattues et votées par les sénateurs et les députés. Vous avez parfois l'occasion d'assister à une réunion de commission ou à une séance plénière.

Les visites sont effectuées dans le respect des mesures sanitaires en place.

CHOIX DE DIFFÉRENTES VISITES:



VISITES GUIDÉES CLASSIQUES

Apprenez-en plus sur le fonctionnement de la démocratie belge, l'organisation institutionnelle de notre État et le rôle du Sénat et de la Chambre des représentants. Découvrez le magnifique bâtiment et ses œuvres d'art, ainsi que son histoire mouvementée. Circulez dans les salles où la Constitution et les lois sont débattues et votées par les sénateurs et les députés.



OBJECTIF LOI

Des enfants âgés de 10 à 12 ans se mettent dans la peau des sénateurs. Au cours d'un parcours interactif dans les bâtiments avec leur classe, ils découvrent comment une loi est élaborée, ils débattent de leur proposition de loi en petits groupes de "commission" et en "séance plénière", ils votent sur leur texte et retournent chez eux avec en main leur propre texte législatif.



LE PARLEMENT PENDANT LA « GRANDE GUERRE »

Déambulez dans les salles qui furent le théâtre d'événements historiques et admirez des œuvres d'art commémorant la guerre, ses victimes et ses héros. Recueillez-vous un instant dans la salle où un tribunal militaire allemand condamna des citoyens à mort. Cette visite guidée vous en apprendra beaucoup sur le régime de l'occupant et sur la vie quotidienne pendant l'occupation allemande.



LE DÉFI D'ÊTRE SÉNATRICE: 100 ANS DE FEMMES EN POLITIQUE (BELGE)

Exposition temporaire (jusqu'au 21 juillet 2022). L'exposition se concentre sur les femmes politiques belges d'hier et d'aujourd'hui. Possibilité de visite individuelle ou en groupe (visites individuelles uniquement les jours ouvrables).



DES FEMMES ARTISTES AU PARLEMENT FÉDÉRAL

Venez découvrir 14 peintres et sculpteurs femmes lors d'une visite guidée au Parlement fédéral. Sur réservation individuelle le mercredi, en néerlandais à 14h, en français à 15 h.

(Mady Andrien, Le débat, 2006. Coll. Sénat de Belgique - Belgische Senaat.)



UN REGARD SUR LA COLLECTION D'ŒUVRES D'ART DU SÉNAT

Au fil des années, le Sénat a rassemblé un grand nombre d'œuvres d'art qui ornent le bâtiment. Parcourez les couloirs et les salles pour y admirer les tapisseries, les sculptures, les peintures, les dessins et les photographies d'artistes parfois très connus et toujours surprenants.

(Leon Spilliaert, Printemps – Lente, 1920. Coll. Sénat de Belgique - Belgische Senaat.) © Foto/photo KIKIRPA, Brussels.

Visiteurs individuels

Les visiteurs individuels peuvent participer à une visite de groupe en prenant rendez-vous par e-mail ou par téléphone. La visite est gratuite. L'accès au bâtiment se fait par l'entrée des visiteurs du Sénat, rue de Louvain 7, 1000 Bruxelles.

Groupes

Les groupes doivent réserver leur visite à l'avance. Les visites de groupe sont gratuites et durent environ 90 minutes. Ces visites peuvent être organisées tous les jours de la semaine, sauf dimanche et jours fériés, à 10, 11, 14 et 15 heures. Pour certains circuits, un accord de visite séparé s'applique. Les groupes accèdent au bâtiment par l'entrée des visiteurs de la Chambre des représentants, rue de Louvain 13, 1000 Bruxelles.

Réserver une visite

Une visite guidée peut être réservée auprès de:

Léon Tombal
SÉNAT - Protocole, Accueil & Communication
Place de la Nation 1
1009 Bruxelles
tél. 02/501.73.55
fax 02/501.74.14
visites@senate.be

Remplissez ensuite le formulaire électronique pour confirmer votre demande.